

Assemblée générale annuelle de l'Association internationale des histoires de vie en formation

- dimanche 24 juin 2007 à 17h 30 - TOURS -

Il est à noter que nous avions invité des sympathisants à se joindre à nous: comme cela s'est fait fréquemment lors d'autres assemblées, mais que cette fois, ils sont venus en nombre. Succès imprévu!

• 1. Accueil et présentation du rapport d'activité

Hervé Prévost prend la parole :

« C'est avec une grande émotion que j'ai l'honneur d'ouvrir cette AG pour la présentation de notre rapport d'activités.

Nous vivons un moment historique. C'est en 1991 à Tours que prend officiellement naissance L'ASIHVIF. 16 ans après nous nous retrouvons pour un colloque de grande ampleur. Merci à Gaston Pineau pour cette nouvelle occasion qui nous est donné de penser les pratiques d'histoire de vie en formation. Merci donc pour l'énergie que tu soulèves et pour les dépassements que tu nous permets de réaliser.

L'année 2007 aura été particulièrement marquée par un débat riche et constructif autour :

- des dynamiques génératives pouvant être initiée, ici ou là, par les membres de l'association ;
- de l'importance du partage et des échanges sur nos pratiques, en particulier avec les différentes associations régionales;
- de la nécessité d'enrichir nos conceptions et nos pratiques de formation et de recherche;
 groupes anthro-formation et âges de la vie.

Pour préciser mon propos et vous rendre compte du travail accompli cette année, je mentionnerai :

- la participation active de l'ASIHVIF au colloque de Tours
 - o Contribution à la problématique
 - Proposition de thématiques
 - o Animation d'ateliers
- Proposition d'une formation-action-recherche; destinée aux membres de l'association désirant approfondir leurs connaissances en histoire de vie à partir de leur pratique ou d'une question de recherche
- Contribution et participation de l'ASIHVIF au colloque du Québec
- Sur le plan de nos statuts :
 - o nous avons étudié les conditions nécessaires à la dynamisation de nos activités,
 - en considérant l'importance du renouvellement du CA pour porter des projets régénérant
 - en pointant l'importance d'une représentativité structurelle au plan régional et international

2. Présentation des comptes 2006

Présentation faite par Ronald Muller.

3. Nouveaux membres

Anne Clerc-Georgy, Présidente de l'ARHIV
Maria da Conceição Passeggi
Elizeu Clementino de Souza
Jean-Paul Heudens

• 4. Présentation de la proposition de formation

La proposition d'une formation en interne (ouverte à des sympathisants) est lancée.

• . 5. Développement de l'international

Il est souhaité qu'ASIHVIF s'ouvre d'avantage à l'international par contacts avec d'autres associations ou avec des personnes individuelles travaillant sur les Histoires de vie.

6. Election du nouveau CA

Se présentent aux élections

BAUDOIN Jean-Michel
CLEACH Michèle
COURTOIS Bernadette
DELORY-MOMBERGER Christine
DESCAMPS Odile
DESMARAIS Danielle
JOSSO Marie-Christine
LERAY Christian
LOPEZ Isabel
MONBARON Jacqueline
NIEWIADOMSKI Christophe
PASSEGGI Maria
SCHMUTZ-BRUN Catherine

Un représentant des Jubilants

A propos des Jubilants, Guy accepte de les représenter à condition que ce soit limité dans le temps. Le principe d'une représentation tournante est adopté.

Vote : 28 pour, 1 abstention. Guy de Villers aurait souhaité que le vote se fasse à bulletins secrets comme cela doit se faire lorsqu'il s'agit de personnes.

• 7. Point sur les groupes de travail

Un point rapide est fait sur les groupes de travail.

Patrick Brun propose de redémarrer le groupe « Histoire de vie et collectivité », en sommeil depuis quelques années. Les personnes intéressées pourront le contacter ou contacter un membre du CA.

• 8. Divers

Patrick Brun demande si une association peut adhérer en tant que telle à ASIHVIF. Les statuts actuels prévoient « L'Association est composée exclusivement de personnes physiques, mais le règlement intérieur de l'association peut préciser les liens privilégiés entretenus par l'association avec des associations régionales ou des groupes locaux se réclamant de la Charte de l'Association ». Le règlement intérieur n'aborde pas ce sujet mais le futur CA examinera cette demande.